

Bulletin officiel

Travail
Emploi
Formation
professionnelle

N° 10 du 30 octobre 2019

Plan de classement

Sommaire chronologique

Sommaire thématique

Directrice de la publication
Valérie Delahaye-Guillocheau,
directrice de la direction des finances, des achats et des services
Rédactrice en chef
Catherine Baude, cheffe du bureau de la politique documentaire
Réalisation
SGMAS – DFAS – Bureau de la politique documentaire
14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP
Tél. : 01 40 56 45 44

Plan de classement

Administration

Administration générale

Administration centrale

Services déconcentrés

Autorités administratives indépendantes, établissements et organismes

Travail, emploi, formation professionnelle

Emploi/Chômage

Travail et gestion des ressources humaines

Relations professionnelles/Dialogue social

Formation professionnelle

Sommaire chronologique

Pages

25 septembre 2019

Arrêté du 25 septembre 2019 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de l'Aube à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est à M. Olivier PATERNOSTER.....	4
--	---

2 octobre 2019

Arrêté du 2 octobre 2019 modifiant l'arrêté du 1 ^{er} février 2019 portant nomination des membres du comité technique spécial des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	5
---	---

4 octobre 2019

Arrêté du 4 octobre 2019 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi	7
Arrêté du 4 octobre 2019 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi	8

9 octobre 2019

Arrêté du 9 octobre 2019 fixant la composition nominative de la commission chargée de donner des avis en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles survenus aux personnels non titulaires	1
---	---

16 octobre 2019

Arrêté du 16 octobre 2019 portant formation pratique pour assurer les contrôles mentionnés à l'article L.6361-5 du code du travail.....	2
Arrêté du 16 octobre 2019 portant formation pratique pour assurer les contrôles mentionnés à l'article L.6361-5 du code du travail.....	3

Sommaire thématique

Pages

Administration

Administration générale

Arrêté du 9 octobre 2019 fixant la composition nominative de la commission chargée de donner des avis en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles survenus aux personnels non titulaires	1
---	----------

Administration centrale

Arrêté du 16 octobre 2019 portant formation pratique pour assurer les contrôles mentionnés à l'article L.6361-5 du code du travail.....	2
Arrêté du 16 octobre 2019 portant formation pratique pour assurer les contrôles mentionnés à l'article L.6361-5 du code du travail.....	3

Services déconcentrés

Arrêté du 25 septembre 2019 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de l'Aube à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est à M. Olivier PATERNOSTER.....	4
Arrêté du 2 octobre 2019 modifiant l'arrêté du 1 ^{er} février 2019 portant nomination des membres du comité technique spécial des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	5

Autorités administratives indépendantes, établissements et organismes

Arrêté du 4 octobre 2019 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi	7
Arrêté du 4 octobre 2019 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi	8

ADMINISTRATION

Administration générale

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DES SPORTS

Arrêté du 9 octobre 2019 fixant la composition nominative de la commission chargée de donner des avis en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles survenus aux personnels non titulaires

NOR : SSAR1930617A

La ministre des solidarités et de la santé, la ministre du travail, la ministre des sports et le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son livre IV ;

Vu le décret n°53-531 du 28 mai 1953 relatif à l'application des régimes spéciaux de la loi n°46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles ;

Vu l'arrêté du 5 mai 2014 (NOR : AFSR1410673A) modifiant l'arrêté du 12 décembre 2012 instituant une commission chargée de donner des avis en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles survenus aux personnels non titulaires ;

Vu les désignations effectuées par les organisations syndicales,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés pour siéger à la commission instituée par l'arrêté du 5 mai 2014 :

En qualité de représentants du personnel

Titulaires

M. Patrick RABARISON (UNSA).
M. Pascal LEPRETRE (UNSA).
M. Fabien HAUD (UFSE/CGT).

Suppléants

Mme Sarah AMIRI (UNSA).
M. Laurent PETELET (SYNTEF/CFDT).
M. Alain PLACET (FO).

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité, au *Bulletin officiel* travail, emploi, formation professionnelle et au *Bulletin officiel* de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Fait le 9 octobre 2019.

Pour les ministres et par délégation :
Le directeur des ressources humaines,
P. BERNARD

ADMINISTRATION

Administration centrale

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 16 octobre 2019 portant formation pratique pour assurer les contrôles mentionnés à l'article L. 6361-5 du code du travail

NOR : MTRD1930657A

La ministre du travail,

Vu le code du travail, et notamment les articles L. 6361-1 à L. 6361-5, R. 6361-1 à R. 6362-7 ;

Vu l'arrêté du 12 août 2019 portant titularisation de Mme Juliette MASCART dans le corps des attachés d'administration de l'État et affectation en administration centrale du ministère des solidarités et de la santé à compter du 1^{er} septembre 2019 ;

Vu l'arrêté du 23 septembre 2019 portant changement d'affectation de Mme Juliette MASCART à la sous-direction des politiques de formation et du contrôle de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle à compter du 23 septembre 2019,

Arrête :

Article 1^{er}

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État placé sous l'autorité de la ministre chargée de la formation professionnelle, Mme Juliette MASCART suit à compter de ce jour la formation pratique prévue à l'article D. 6361-3 du code du travail, au sein de la mission organisation des contrôles de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

Article 2

Mme Juliette MASCART participera aux contrôles en qualité d'assistant durant cette formation.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* travail, emploi, formation professionnelle.

Fait le 16 octobre 2019.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de la mission organisation des contrôles,
PHILIPPE DELAGARDE

ADMINISTRATION

Administration centrale

MINISTÈRE DU TRAVAIL

**Arrêté du 16 octobre 2019 portant formation pratique pour assurer
les contrôles mentionnés à l'article L. 6361-5 du code du travail**

NOR : MTRD1930658A

La ministre du travail,

Vu le code du travail, et notamment les articles L. 6361-1 à L. 6361-5, R. 6361-1 à R. 6362-7 ;

Vu l'arrêté du 12 août 2019 portant titularisation de Mme Coryse BOURGEOIS dans le corps des attachés d'administration de l'État et affectation en administration centrale du ministère des solidarités et de la santé à compter du 1^{er} septembre 2019 ;

Vu l'arrêté du 23 septembre 2019 portant changement d'affectation de Mme Coryse BOURGEOIS à la sous-direction des politiques de formation et du contrôle de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle à compter du 23 septembre 2019,

Arrête :

Article 1^{er}

En tant qu'agent de la fonction publique de l'État placé sous l'autorité de la ministre chargée de la formation professionnelle, Mme Coryse BOURGEOIS suit à compter de ce jour la formation pratique prévue à l'article D. 6361-3 du code du travail, au sein de la mission organisation des contrôles de la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

Article 2

Mme Juliette MASCART participera aux contrôles en qualité d'assistant durant cette formation.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* travail, emploi, formation professionnelle.

Fait le 16 octobre 2019.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de la mission organisation des contrôles,
PHILIPPE DELAGARDE

ADMINISTRATION

Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 25 septembre 2019 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de l'Aube à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est à M. Olivier PATERNOSTER

NOR : MTRF1930557A

Le ministre de l'économie et des finances et la ministre du travail,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu le décret n° 2014-916 du 19 août 2014 relatif au délégué général au pilotage des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu l'arrêté du 10 septembre 2018 portant attribution de fonctions de délégué général au pilotage des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Constatant la vacance temporaire du poste de responsable de l'unité départementale de l'Aube à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est à compter du 1^{er} octobre 2019 ;

Sur proposition de la directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est ;

Le préfet de l'Aube ayant été informé,

Arrêtent :

Article 1^{er}

M. Olivier PATERNOSTER, attaché principal, adjoint au responsable de l'unité départementale de l'Aube, à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est, est chargé de l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de l'Aube, à compter du 1^{er} octobre 2019.

Article 2

La secrétaire générale du ministère de l'économie et des finances et la secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail.

Fait le 25 septembre 2019.

Pour les ministres et par délégation :

*La déléguée générale au pilotage des directions régionales
des entreprises, de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi et des directions des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi par intérim,*
CORINNE CREVOT

ADMINISTRATION

Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 2 octobre 2019 modifiant l'arrêté du 1^{er} février 2019 portant nomination des membres du comité technique spécial des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

NOR : MTRF1930614A

Le ministre de l'économie et des finances et la ministre du travail,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, et notamment ses articles 15 et 17 ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État, notamment ses articles 38 et 40 ;

Vu le décret n° 2014-916 du 19 août 2014 relatif au délégué général au pilotage des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, notamment son article 3 ;

Vu l'arrêté du 25 septembre 2014 portant création d'un comité technique spécial des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu l'arrêté du 10 septembre 2018 portant attribution de fonctions de délégué général au pilotage des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu l'arrêté du 7 janvier 2019 fixant la liste et le nombre de sièges des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants au comité technique spécial des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu l'arrêté du 1^{er} février 2019 portant nomination des membres du comité technique spécial des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi auprès des ministres chargés de l'économie et de l'industrie, du travail et de l'emploi,

Arrêtent :

Article 1^{er}

La liste des membres titulaires et suppléants, fixée par l'arrêté du 1^{er} février 2019 portant nomination des membres du comité technique spécial des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des directions des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, est modifiée comme suit :

À l'article 1^{er} : «En qualité de représentant de la Confédération générale du travail (CGT), Mme FAURE (Audrey), membre suppléant, en remplacement de M. SMITH (Anthony).»

Article 2

Le ministre de l'économie et des finances et la ministre du travail sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail.

Fait le 2 octobre 2019.

Pour les ministres et par délégation :

*La déléguée générale au pilotage des directions régionales
des entreprises, de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi et des directions des entreprises,
de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi par intérim,*

CORINNE CREVOT

ADMINISTRATION

Autorités administratives indépendantes, établissements et organismes

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 4 octobre 2019 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi

NOR : MTRD1930615A

La ministre du travail,
Vu les articles L.5312-4, R.5312-7 et suivants du code du travail ;
Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Elise DELAITRE est nommée membre suppléante du conseil d'administration de Pôle emploi en qualité de représentante du ministère chargé du budget, en remplacement de M. Stéphane PAILLAUD.

Article 2

La ministre du travail est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail.

Fait le 4 octobre 2019.

Pour la ministre et par délégation :
*La cheffe de service,
adjointe au délégué général à l'emploi
et à la formation professionnelle,*
B. LEGRAND-JUNG

ADMINISTRATION

Autorités administratives indépendantes, établissements et organismes

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 4 octobre 2019 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi

NOR : MTRD1930616A

La ministre du travail,

Vu les articles L.5312-4, R.5312-7 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Céline HEYRIES est nommée membre suppléante du conseil d'administration de Pôle emploi en qualité de représentante du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, en remplacement de M. Yves BEAUVOIS.

Article 2

La ministre du travail est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail.

Fait le 4 octobre 2019.

Pour la ministre et par délégation :
*Le délégué général à l'emploi
et à la formation professionnelle,*
B. LUCAS